**REGLEMENT DU MARCHÉ AUX PUCES DE LOUTZVILLER**

**le 16 juin 2024**

Conditions d’inscriptions :

- Le prix de la location est de 2€ le mètre linéaire à l’extérieur. Prendre minimum 5 ml

pour une voiture **sans remorque**, adaptez l’importance de votre réservation en fonction

du ou des véhicules que vous aurez le jour J.

- Un seul véhicule possible par réservation de 5 mètres linéaire.

- Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération.) Il ne sera fait aucun

remboursement en cas de désistement.

- **Les stands de boissons et de restaurations sont exclus car réservés aux organisateurs**.

- Il ne sera pas fait de courrier de confirmation Installation/ Circulation/ Horaires :

- La mise en place des exposants se fera de 6 à 8h.

- Dès son arrivée, l’exposant se présentera avec sa pièce d’identité, pour être placé.

- Il est interdit de s’installer avant d’avoir récupéré son numéro auprès de l’organisateur.

- Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul l’organisateur sera

habilité à le faire si nécessaire.

- La circulation des véhicules sera interdite de 8h à 18h.

- Les places seront libérées à 18h00 dans un parfait état de propreté.

Réglementation :

- La vente d’armes ainsi qu’objets à caractère pornographique est strictement interdite.

- Il est interdit d’introduire dans le périmètre du marché toutes substances nocives ou

explosives.

- Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux ou

bruyante est interdite.

- La réglementation par rapport aux animaux doit être respectée (Tenus en laisse,

muselés suivant les catégories).

- La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents

provoqués de leurs parts.

- L'exposant atteste être en conformité avec la législation concernant ce type de

manifestation et décharge l’organisateur de toute responsabilité.

Autres informations :

- L’association décline toute responsabilité en cas de vols ou d’accident pouvant survenir

au stand ou aux personnes ou dans le périmètre de la manifestation.

- En cas de non-respect de ce règlement, l’association sera seule juge pour prendre

toutes dispositions.

- L’organisateur se réserve le droit d’annuler le marché aux puces en cas de force

majeure sans que l’exploitant puisse prétendre à un quelconque préjudice. En cas

d’annulation du fait de l’organisateur, le montant de la réservation sera remboursé.

Ce règlement a été déposé à la mairie de Loutzviller

Le dossier d’inscription complet est à retourner à l’adresse suivante :

**Mikael TRONCHET 37 rue principale 57720 LOUTZVILLER**

**E-mail ;** **club.edelweiss@outlook.fr**

**BULLETIN D’INSCRIPTION AU MARCHÉ AUX PUCES DE**

**LOUTZVILLER le 16 juin 2024**

Je soussigné :

Nom : …………………………...Prénom : ………..………………

Date et lieux de naissance : ...........................................................

Adresse : …………………………………………................……

Code Postal : ………….…...…. Ville : ……......................………….........

N° Tél : …………………......... E-mail : …………………..……..................

Prix Stand en extérieur ml 2 € / ml €

Nb de ml .................. TOTAL € ..........................

**Règlement par chèque à l’ordre de l’association :**

**CLUB D’EPARGNE EDELWEISS**

Nombre de véhicule ..........................(indiquer si camionnette, remorques, etc..)

Numéro d’immatriculation du véhicule : ..........................................

**Je déclare sur l’honneur :**

* De ne pas être commerçant (e)
* De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du commerce)
* De non-participation à 2 autres manifestations au cours de l’année civile

(Article R321-9 du Code pénal)

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement**

Date : ……………………….... Signature : …….......…………………….

**Rappel ; Joindre photocopie de la pièce d’identité avec le bulletin d’inscription**

Bulletin d’inscription à envoyer avec le chèque à l’adresse suivante ;

Mikael TRONCHET 37rue principale 57720 LOUTZVILLER